

UNION NATIONALE DES INTERETS

PROFESSIONNELS HORTICOLES

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS Tél.: 01 43 21 43 49 – Fax: 01 43 21 49 93 E-mail: <u>bureau-uniphor@orange.fr</u> – site: <u>www.uniphor.fr</u>

Octobre 2018

La Fin des TO-DE

Horticulteurs, pépiniéristes, maraîchers, vignerons, sapiniéristes, arboriculteurs, les filières grandes pourvoyeuses d'emplois sont dans le collimateur. Nos entreprises sont depuis longtemps les principaux employeurs de main-d'œuvre de l'agriculture. Salariés permanents et main-d'œuvre saisonnière. Pour s'en convaincre il suffit de se référer aux études de FranceAgriMer.

Nos filières, et notamment la filière horticole ornementale, sont celles qui sont le plus soumises à la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre. Ces nations du sous paiement ne sont pas qu'en Afrique ou en Asie. En Allemagne le coût de la main-d'œuvre agricole est en moyenne inférieur de 27 % à celui de la France, 19 % pour la Belgique.

Si elle est maintenue, la disparition du TO-DE entraînera soit la disparition des exploitations horticoles, soit le déferlement des travailleurs détachés.

Cynisme suprême, le Premier ministre promet en compensation une baisse des charges anticipées pour toutes les filières, y compris celles qui n'emploient quasiment personne.

Nous agissons de concert avec les filières de la Coordination Rurale qui sont concernées (Maraîchage, Viticulture). Le gouvernement a fléchi une première fois, mais les propositions faites sont loin de compenser les pertes. Nous continuons d'agir pour que les pertes soient entièrement compensées.